

Fiche d'inscription

Février 2018

FAMILLES RURALES LES VILLAGES DU CHATELET
afrchatelet@yahoo.fr 04 75 34 33 67 ou 06 49 85 93 80

Nom et prénom de(s) enfant(s) :

Uniquement si vos enfants viennent sur les même temps
Sinon remplir une fiche par enfant

..... Date de naissance :/...../.....
 Date de naissance :/...../.....
 Date de naissance :/...../.....
 Date de naissance :/...../.....

RESPONSABLE DE L'ENFANT : Père Mère Tuteur

PERE : Nom : Prénom :

MERE : Nom : Prénom :

Coefficient familial :

Inscriptions

	Semaine	Matin	Repas	Aprem		Semaine	Matin	Repas	Aprem
Lundi 12 février					Lundi 19 février				
Mardi 13 février					Mardi 20 février				
Mercredi 14 février Décem					Mercredi 21 février				
Jeudi 15 février					Jeudi 22 février				
Vendredi 16 février					Vendredi 23 février				

Autorisation parentale : Je soussigné(e) autorise le personnel du centre à faire soigner mon enfant par un médecin et à faire pratiquer sur lui les interventions d'urgence, éventuellement sous anesthésie générale, suivant les prescriptions du corps médical.

-Je m'engage à rembourser les frais médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques éventuels.

-J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités et sorties organisées par l'association dans le cadre du centre de loisirs dans et hors la commune.

-J'autorise également l'Association à faire transporter mon (mes) enfant(s) pour les besoins des activités du centre par des transports collectifs.

-J'autorise l'utilisation de photo de mon enfant pour d'éventuelles activités et publication.

-Si une autre personne devait raccompagner l'enfant, je m'engage à faire connaître son identité au personnel du centre de loisirs.

- Je certifie avoir pris connaissance, du fait que l'association m'encourage à souscrire à une assurance pour mon (mes enfants).

-Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et de l'avoir signé.

Personnes à prévenir en cas d'accident si responsables injoignables (noms + téléphone)	Personnes habilitées à récupérer l'enfant

NOUVEAUX TARIFS 2018

Tarifs par enfants, bon CAF déduits	1 enfant inscrit	
	<720	>720
QUOTIENT FAMILIAL		
Semaine 5 jours	40	entre 57,68€ et 100€
Semaine 4 jours	32	entre 46,14€ et 80€
Journée avec repas	9	entre 12,26 et 20€
Journée sans repas	5	entre 9,37€ et 17€
Demi journée avec repas	6	entre 7,21€ et 11
Demi journée Sans repas	3	entre 5,05€ et 9€
Supplément sortie	7 €	7 €

MODALITES D'INSCRIPTIONS

Les inscriptions doivent être effectuées lors des séances d'inscriptions.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par mail.

Dans le but de faciliter le fonctionnement du centre de loisirs, le règlement sera demandé à l'inscription. Plusieurs chèques peuvent être effectués pour des encaissements différés. Nous acceptons les chèques vacances, tickets CESU. Vous pouvez inscrire aussi bien vos enfants à la semaine, à la journée ou à la demi-journée. Le nombre d'enfants accueillis est limité, c'est pourquoi en cas de trop forte demande les enfants inscrits à la semaine seront prioritaires.

Les horaires d'ouverture du centre de loisirs sont les suivants : **7h45 à 18h15** (sauf exception). Avec des temps d'activité de 9h à 17h. Nous rappelons que selon le règlement de fonctionnement, **toute absence sera facturée**, sauf en cas d'absence pour raisons médicales **AVEC PRESENTATION D'UN CERTIFICAT**.

Les bons d'aide au temps libre de la CAF Drôme ou de la MSA, pour les familles qui en bénéficient, doivent être fournis lors des séances d'inscriptions.

Merci de bien vouloir apporter lors des séances d'inscriptions :

- Une copie des pages de vaccination du carnet de santé de vos enfants et une fiche sanitaire de liaison déjà remplie par vos soins (pour une première inscription).
- Un justificatif de votre quotient familial CAF ou MSA
- Les bons d'aide au temps libres de la CAF ou de la MSA pour ceux qui en bénéficient. Les familles fournissent une copie de ces bons à chaque période de vacances.
- Un moyen de paiement.

L'inscription ne sera prise en compte qu'à la réception de tous les documents demandés et du règlement des vacances. Nous vous demandons de bien vouloir inscrire vos enfants à l'avance, afin que nous puissions anticiper sur le recrutement des animateurs. Ainsi nous n'accepterons pas les inscriptions d'enfants pour le jour même.

Nous vous informons également que l'adhésion à l'association Familles Rurales est obligatoire, celle-ci est d'un montant de 25€ (par famille) à l'année.

En terme d'assurance, nous n'avons pas besoin que vous nous fournissiez un exemplaire de votre attestation, cependant nous vous conseillons des souscrire à un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels peuvent être exposés vos enfants lors des activités.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement au :
Mr David JérémY 06 49 85 93 80

Tous les papiers d'inscriptions et le programmes des vacances sont également disponibles sur notre site internet :
<http://www.famillesrurales07.org/chatelet.html>

Date

Signature Précédée de la mention « Lu et Approuvé » :